

# 1<sup>res</sup> Assises nationales de l'aide à domicile

**Mercredi 22 septembre**

**13H00. ACCUEIL DES PARTICIPANTS**

**14H00. OUVERTURE DES ASSISES**

**Fabrice Heyriès**, directeur général de la cohésion sociale  
**Claudy Lebreton**, président de l'Assemblée des départements de France  
**Danièle Karniewicz**, présidente de la CNAV

**14H45. LA LOI BORLOO, 5 ANS APRÈS : LA QUALITÉ DE SERVICE, DES PAROLES AUX ACTES**

« La proclamation de la qualité est dans ce monde la chose la plus répandue : elle prolifère. » C'est ce qu'a constaté l'Igas, non sans ironie, dans un récent rapport sur « Les conditions de la qualité des services d'aide à domicile pour les personnes âgées. » Entre les beaux discours et la réalité, que cache réellement cette notion de qualité de services ? Que mettent en place les acteurs ? Comment évaluer et contrôler efficacement la qualité de service ?

**Bruno Arbouet**, directeur général de l'Agence nationale des services à la personne

Commentaires et réactions :

**Maxime Aiach**, président de la FESP  
**André Flageul**, président d'UNA

**BULLETIN D'INSCRIPTION en page 2**

**15H45. LES PRESTATIONS DÉLIVRÉES RÉPONDENT-ELLES VRAIMENT À LA DEMANDE ?**

Le gouvernement a confié au printemps à la CNSA la mission d'analyser le contenu des interventions à domicile et de réfléchir à l'élaboration et à l'évaluation des plans d'aide. Que ressort-il de cette réflexion ? Quelle est la vision des départements sur les prestations délivrées ?

**Jean-Marie Rolland**, président du conseil général de l'Yonne, député UMP  
Commentaires et réactions :

**Michel Tanfin**, président de l'UNADMR  
**Jean de Gaullier**, président d'Adessa À Domicile

**16H45. PAUSE**

**17H15. TARIFICATION DES SERVICES À DOMICILE : DU TARIF HORAIRE À LA DOTATION GLOBALE ?**

L'ancienne tarification horaire a vécu ! Tous admettent son inadaptation et son iniquité. Mais comment inventer un nouveau mode de tarification prenant en compte l'ensemble des critères pertinents ? C'est à quoi a réfléchi l'ADF avec les associations gestionnaires.

**Yves Daudigny**, Sénateur PS, président du conseil général de l'Aisne, président de la commission sociale de l'ADF

**Emmanuel Verny**, directeur général d'UNA

Commentaires et réactions :

**Dominique Lery**, Co-fondatrice associée d'Adhap Services  
**Evelyne Marion**, conseillère territoriale en charge des SAP à l'APF

**18H30. FIN DE LA JOURNÉE**

**Jeudi 23 septembre**

**9H30. RÉUNIONS EN ATELIERS**

Atelier n°1 – Faut-il des services spécifiques pour les personnes handicapées ?

**Christine Dupré**, présidente de l'Association des directeurs de MDPH  
**Philippe Calmette**, directeur général de la FEGAPEI  
**David Causse**, coordonnateur du pôle santé-social, directeur du service sanitaire de la FEHAP  
Rapporteur : **Patrick Rothkegel**, directeur général d'HANDEO

Atelier n°2 – Le nouveau défi de la prise en charge des personnes âgées atteintes de la maladie d'Alzheimer et de maladies apparentées

**Claude Nevens**, président de l'ARESSAD  
**Un représentant** de la FNEHAD  
**Alix Torres**, directeur associé de ASSIDOM  
Rapporteur : **Serge Bizouerne**, PDG de DOMPLUS

**11H00. PAUSE**

**11H30. L'APPORT DES NOUVELLES TECHNOLOGIES AU DOMICILE DES PERSONNES ÂGÉES ET HANDICAPÉES**

Si le facteur humain est irremplaçable, la technologie entre désormais au domicile des personnes en perte d'autonomie. Au-delà de l'opposition stérile entre homme et machine, comment utiliser aujourd'hui les nouvelles technologies pour une meilleure prise en charge ?

**Martin Vial**, directeur général du Groupe Europ Assistance  
**Alain Franco**, CHU Nice, rapporteur de la mission « Vivre chez soi »

**12H30. DÉJEUNER**

**14H00. RESTITUTION DES ATELIERS PAR :**

**Patrick Rothkegel**, directeur général d'HANDEO  
**Serge Bizouerne**, PDG de DOMPLUS

**14H30. L'AIDE À DOMICILE VUE PAR LES FRANÇAIS : RÉSULTATS DU SONDAGE Sofres - le Parisien - le Journal du Domicile & des Services à la Personne**

Présentation et commentaires :

**Alexandra Echkenazi**, reporter au Parisien/Aujourd'hui en France  
**Un intervenant** de la Sofres

Réactions :

**Alain Mergié**, sociologue, directeur de l'Institut Wei

**15H15. PARTICULIER EMPLOYEUR EN PERTE D'AUTONOMIE : EST-CE VRAIMENT POSSIBLE ?**

**Marie-Béatrice Levaux**, présidente de la FEPEM

**15H35. L'IMPORTANCE DE LA FORMATION**

**Thierry Dez**, directeur général d'UNIFORMATION

**15H55. L'IMPLICATION DES COMMUNES DANS L'AIDE À DOMICILE**

**Patrick Kanner**, président de l'Union nationale des CCAS

**16H15. CONCLUSION DES ASSISES PAR LUC BROUSSY**, directeur de publication du Journal du Domicile & des Services à la Personne

**16H30. ALLOCATION DE NORA BERRA**,  
Secrétaire d'Etat aux aînés

vous convient aux

# 1<sup>res</sup> Assises nationales de l'aide à domicile

## 22 & 23 septembre

Espace Saint-Martin à Paris

200 participants attendus



© Accent - Fotolia.com

**Public visé :** les responsables et gestionnaires de structures de service d'aide et de maintien à domicile

**Objectif de la formation :** Maîtriser les enjeux et les applications de la réglementation et de l'actualité dans le secteur du maintien à domicile.



### BULLETIN D'INSCRIPTION

à retourner par fax au 01 40 21 07 36 ou par courrier à EHPA Formation, 55 bis, rue de Lyon, 75012 Paris

- Je m'inscris aux 1<sup>es</sup> Assises nationales de l'aide à domicile qui auront lieu les 22 et 23 septembre 2010 à l'espace Saint-Martin à Paris 3<sup>e</sup>, et adresse un chèque (ou un mandat administratif) d'un montant de 100 euros à l'ordre de EHPA Formation, qui m'adressera la confirmation d'inscription et la facture correspondante (valant convention de formation).

N° d'agrément au titre de la formation professionnelle : **11753424075**

**Formation de deux jours - 14h00**

**Conditions d'annulation sur demande**

Je souhaite participer le 23 septembre 2010

- à l'atelier n°1     à l'atelier n°2

- Je souhaite également recevoir des « fiches congrès » SNCF (20 % de réduction). Quantité : .....

Rens. : Céline Gaonach - 01 40 21 72 11 - celine.gaonach@ehpa.fr

**Nom/prénom du participant**

i/06

Mme     M. ....

Fonction : .....

E-mail : .....

**Adresse de facturation**

Nom de l'établissement : .....

Adresse : .....

.....

Tél. : ..... Fax : .....

E-mail : .....